ASIN AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 8088 Cotonou
+ 229 21 31 10 13
contact@asin.bj

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : AGENCE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE

Objet : Mise en œuvre de la maintenance du support oracle par accord cadre à bons de commande pour deux (02) ans

Référence de l'AAO : *S_DEP_103809*

Avis n° : 091**/2025/ASIN/PRMP/DEP/SPRMP du** 20/10/2025

BON A LANCER

Identification de la procédure : *AOON*

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics (5eme version) de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) publié sur le portail web des marchés le 10 octobre 2025.

2. L'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du budget de l'Etat, afin de financer les projets de maintenance d'infrastructures, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'accord-cadre biennal à bons de commande relatif à la Mise en œuvre de la maintenance du support oracle.

3. L'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les prestations ci-après sur une période de deux (02) ans :

   - Renouvellement du support du lot de licences du CSI 27953351 du logiciel ORACLE ;
   - Renouvellement du support du lot de licences du CSI 85119803 du logiciel ORACLE ;
   - Fourniture de la prestation de support N2/N3 sur les systèmes de bases de données mises en place dans l'infrastructure de la PNPE.

   L'accord-cadre est constitué en lot unique et les variantes ne seront pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne responsable des marchés publics* Email : crgbaguidi@presidence.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics sis au **4ème étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, Sis au C/85 Avenue Steinmetz, quartier**

Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, Tél. +(229) 0121311013 / 0144754734 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT +1) *heures locales.*

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise ou groupe d'entreprises intervenant dans le domaine de la vente de logiciels informatiques **(justifié à travers le registre de commerce ou statuts présentés dans les formes requises à l'annexe A-3-1 du présent dossier)** ;

- Être partenaire agréé ORACLE justifié par la lettre d'agrément Oracle mentionnant spécifiquement « ORACLE FULL USE DISTRIBUTION AGREEMENT » en cours de validité ;

- Être membre Oracle Partner Network avec un agrément « ORACLE FULL USE DISTRIBUTION AGREEMENT » en cours de validité ;

- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2024,2023, 2022), deux (02) marchés d'envergure similaires de support sur les services et plateformes ORACLE, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maitres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

BON A LANCER

- **Exigences financières :**

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022,2023,2024) un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à cent onze millions deux cent cinquante mille (111 250 000) francs CFA justifié par les états financiers dans les formes requises à l'annexe A-3-2 du présent dossier ;

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou lignes de crédits à hauteur de Sept millions quatre cent seize mille six cent soixante-sept (7 416 667) francs CFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

NB :

- **Les critères financiers ci-dessus ne sont pas cumulatifs.**
- **Tout document (fiche technique, diplôme, certificat etc.) édité dans une langue autre que le français doit être accompagné de sa traduction en langue française sous peine de rejet.**

- **L'offre et tous les documents annexes doivent porter une signature manuscrite et non scannée sous peine de rejet.**

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

  - Être une entreprise ou groupe d'entreprises intervenant dans le domaine de la vente de logiciels informatiques **(justifié à travers le registre de commerce ou statuts présentés dans les formes requises à l'annexe A-3-1 du présent dossier)** ;

  - Être partenaire agréé ORACLE justifié par la lettre d'agrément Oracle mentionnant spécifiquement « ORACLE FULL USE DISTRIBUTION AGREEMENT » en cours de validité ;

  - Être membre Oracle Partner Network avec un agrément « ORACLE FULL USE DISTRIBUTION AGREEMENT » en cours de validité ;

  - Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

BON A LANCER

- **Exigences financières :**

  - Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou lignes de crédits à hauteur de Sept millions quatre cent seize mille six cent soixante-sept (7 416 667) francs CFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;

  - Les entreprises naissantes produiront leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2 ;

  - Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels indiquant l'objet du marché et de montant hors taxes au moins égal à 97 900 000 FCFA.

NB :

- **Les critères techniques et financiers ci-dessus sont cumulatifs.**
- **Tout document (fiche technique, diplôme, certificat etc.) édité dans une langue autre que le français doit être accompagné de sa traduction en langue française sous peine de rejet.**
- **L'offre et tous les documents annexes doivent porter une signature manuscrite et non scannée sous peine de rejet.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation de l'accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 20/10/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat permanent des marchés publics : 4ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, sis au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale localement. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web *(néant) ou* obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique et conformément à la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) au 4ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, sis au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho** au plus tard le 18/11/2025 à 10h00 **heures locales (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à la **salle de réunion de l'ASIN sise au 5ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho le** 18/11/2025 **à** 10h30 mn **(heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **huit cent quatre-vingt-dix mille (890.000) FCFA**

    En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics

La PRMP

Carole Rachel A. GBAGUIDI